



Journal paroissial

11 avril 2021, Dimanche de la miséricorde

Abbé Arnaud Ngouédi

Une jeune religieuse polonaise, **Faustine Kowalska (1905-1938)**, a eu la grâce d'apparitions régulières du Christ. **Sainte Faustine a consigné ses révélations privées dans un livre: le *Petit Journal*, dont l'essentiel du message est la miséricorde de Dieu pour l'humanité.**

Le mot miséricorde vient de deux mots latins qui veulent dire « misère » et « cœur ». C'est une attitude caractéristique de Dieu, qui ouvre son cœur à nos misères, à nos manques d'amour. La miséricorde, c'est l'amour et la tendresse de Dieu pour tous les hommes sans condition.

Sainte Faustine a reçu la mission de diffuser dans le monde entier le message de la Miséricorde divine. Elle a été surnommée l'« apôtre de la miséricorde divine ». Elle est à l'origine de l'icône de la miséricorde.

En 1985, l'archidiocèse de Cracovie institua localement la fête de la miséricorde, avant de l'étendre en 1995 à tous les diocèses de Pologne. À l'occasion du Jubilé de l'An 2000, lors de la canonisation de sœur Faustine, Jean-Paul II a institué officiellement le Dimanche de la Divine Miséricorde, célébré chaque année le deuxième dimanche de Pâques, comme le signifiait Jésus à Sœur Faustine: « Je désire que le premier dimanche après Pâques soit la fête de la Miséricorde » (*Petit*

Journal, § 299).

Le Christ a donné de grandes promesses liées à la miséricorde divine: « *Ma fille, parle au monde entier de mon inconcevable Miséricorde. Je désire que la Fête de la Miséricorde soit le recours et le refuge pour toutes les âmes, et surtout pour les pauvres pécheurs. En ce jour les entrailles de ma Miséricorde sont ouvertes, je déverse tout un océan de grâces sur les âmes qui s'approcheront de la source de ma miséricorde; toute âme qui se confessera et communiera recevra le pardon complet de ses fautes et la remise de leur peine; en ce jour sont ouvertes toutes les sources divines par lesquelles s'écoulent les grâces; qu'aucune âme n'ait peur de s'approcher de moi, même si ses péchés sont comme l'écarlate. [...] La Fête de la Miséricorde est issue de mes entrailles, je désire qu'elle soit fêtée solennellement le premier dimanche après Pâques. Le genre humain ne trouvera pas la paix tant qu'il ne se tournera pas vers la source de ma Miséricorde* ». (*Petit Journal*, § 699).

De plus, à « *qui s'approchera, ce jour-là (la fête de la Divine Miséricorde) de la Source de Vie* » (PJ, § 300), c'est-à-dire de la sainte communion, après avoir fait la confession, le Christ a promis la rémission des fautes et peines, élevant ainsi cette fête de la miséricorde au rang d'un « second baptême », parce que la rémission de toutes les fautes et peines est uniquement la grâce sacramentelle du baptême.

En 2002, Jean-Paul II a inauguré le ..





Décès

Le 15 mars :

- Jean Adam, 79 ans, veuf de Germaine Godfrind, de Metzert

Le 26 mars :

- Marie Bodelet, 86 ans, veuve de Raymond Wolff, de Lischert



Collectes

3 et 4 avril :

- Besoins du diocèse

24 et 25 avril :

- Pastorale diocésaine des vocations



Prière papale

Les droits fondamentaux

« Prions pour ceux qui luttent au péril de leur vie pour les droits fondamentaux sous les dictatures, les régimes autoritaires, mais aussi dans les démocraties en crise. »

Intention universelle d'avril



Humour

Le maître demande :

- Quentin, au début de la ligne, je mets ... ?
- Une majuscule !
- Très bien. Et au bout de la ligne, je mets ... ?
- Un hameçon et un asticot !

troisième millénaire en confiant le monde à la miséricorde du Père. En mars 2015, deux ans après son élection au pontificat, le pape François a décrété un Jubilé de la Miséricorde, dont l'élément central a été les portes saintes installées et franchies dans les cathédrales et les sanctuaires partout dans le monde, symbole de l'accueil dans la maison de Dieu pour y recevoir le pardon des péchés, la remise des pénitences et rendre grâce dans l'Eucharistie.

D'après le *Petit Journal*, le Christ a demandé que la fête de la divine Miséricorde soit précédée par une neuvaine à commencer le Vendredi saint. Cette neuvaine peut cependant être récitée à tout moment de l'année. « *Je désire que, durant ces neuf jours, tu amènes les âmes à la source de ma miséricorde, afin qu'elles puisent force et fraîcheur, ainsi que toutes les grâces dont elles ont besoin dans les difficultés de la vie et particulièrement à l'heure de la mort. [...] Je ne refuserai rien aux âmes que tu amèneras à la source de ma miséricorde.* » (*Petit Journal*, § 1209)

Ainsi, le Vendredi saint, après le chemin de croix, nous commencerons cette **neuvaine** et le 2^e dimanche de Pâques (dimanche 11 avril, dimanche de la miséricorde) à 15h, nous clôturerons cette neuvaine par la récitation du chapelet de la miséricorde devant le saint sacrement à Thiaumont.

Profitons donc de ce temps propice pour nous laisser guider dans l'espérance et renouveler notre confiance en l'amour infini de Dieu !



1792-1794 : La Révolution contre la religion

(suite de l'article de Mgr Harpigny)

Devant cette division, l'Assemblée a cherché un compromis. Le 7 mai 1791, quelques jours après que l'opposition du pape au serment a été rendue publique, les députés votent un « édit de tolérance » : le traitement sera maintenu aux prêtres qui refusent le serment. L'Assemblée est cependant déchirée. Moins d'un tiers des députés du clergé (81 sur 263 présents) ont voté le serment.



Seuls deux évêques ont voté le serment.

La plupart des évêques rejoignent la noblesse dans l'émigration, confirmant aux yeux de leurs adversaires l'alliance entre l'Église et ce qu'on appellera la contre-révolution. En juin 1791, la fuite du roi détache définitivement la Révolution de la monarchie catholique. Elle ruine les espoirs des patriotes catholiques et crée une situation d'instabilité qui fera le lit de la Terreur.

En septembre 1791, l'Assemblée législative nouvellement élue impose un nouveau serment aux agents de l'État, y compris aux prêtres; ceux-ci sont devenus des fonctionnaires comme les autres. Quelques semaines plus tard, les prêtres réfractaires sont privés de leur pension, puis du droit de dire la messe.

En avril 1792, l'entrée en guerre fait des prêtres réfractaires des ennemis intérieurs, alliés des puissances coalisées contre la France. Le 27 mai 1792, l'Assemblée décide la déportation de tout prêtre réfractaire sur simple dénonciation par vingt citoyens. En automne 1793, le nombre de citoyens qui dénoncent est réduit à six. Entre-temps, la tenue de l'état civil est retirée aux curés.

La Révolution veut effacer l'Église de la société

Nous sommes entrés dans la Révolution qui affronte l'Église. La destitution du roi le 10 août 1792 provoque, à Paris, un surcroît de violence contre les curés et les religieuses. Des violences se multiplient en province. La situation internationale engendre une coalition contre la France. L'installation de la Convention (1792-1795) coïncide avec l'annonce de la prise de Verdun par les armées étrangères. Une nouvelle vague de violences voit le jour. Les massacres de septembre 1792 font 3 000 morts à Paris.

On se retrouve avec les mêmes pratiques qu'au temps des guerres de religion. Beaucoup de prêtres et de religieuses sont victimes de ces massacres. L'Église interprète ces événements comme les conséquences d'une Révolution antireligieuse.

Les victimes deviennent des « martyrs de la Révolution ».

Politique de déchristianisation révolutionnaire (septembre 1793 – juin 1794)

La politique de déchristianisation révolutionnaire dure quelques mois, entre septembre 1793 et juin 1794. Mais les violences légitimées par la volonté d'en finir avec le catholicisme ont commencé bien avant et elles se poursuivront encore bien plus tard. La déchristianisation prend plusieurs visages.

Dans le Sud-Est, autour de la Méditerranée, la déchristianisation trouve un relais dans les sociétés populaires, des groupes de jeunes adultes mobilisés dès 1789 et précurseurs des cercles bourgeois du XIX^e siècle.

Dans le Bassin parisien et en Normandie, la déchristianisation est encouragée par les notables locaux. La France qui refuse la déchristianisation est diverse: dans l'Ouest, il s'agit d'une mobilisation contre-révolutionnaire; dans l'Est, ce sont des chrétiens patriotes qui la refusent.

Pour la suite du texte, voir la partie Intentions de messes

Dans le dialogue qui porte son nom, Platon fait raconter par Protagoras le fameux mythe de Prométhée.

Les dieux avaient chargé deux frères, deux titans, Epiméthée et Prométhée, d'attribuer aux êtres vivants nouvellement sortis de terre les qualités spécifiques qui leur permettraient de vivre.

Epiméthée donne aux oiseaux la faculté de voler, aux lions les griffes, aux chevaux la rapidité à la course, etc.

Arrive l'homme, tout nu et démuné, mais tous les dons ont déjà été distribués, il ne reste rien pour le dernier arrivé.

Constatant la bourde de son frère, Prométhée décide alors de donner en compensation à l'homme un bien qui lui permettrait de survivre (faible et nu comme il est, l'homme n'aurait pas fait de vieux os et les dieux auraient été mécontents du travail).

Mais de quel bien pourrait-on gratifier l'homme, puisque les animaux ont tout pris?

(La suite au prochain numéro)



Agenda paroissial

Jeudi 1^{er} avril – à 19h –
à Heinstert et à Nothomb :

- Célébration de la Sainte Cène, suivie d'un petit temps d'adoration

Vendredi 2 avril :

- à 15h, à Grendel et à Nobressart, chemin de Croix suivi du chapelet de la miséricorde
- à 19h, à Attert et à Thiaumont, office de la Passion du Seigneur, avec vénération de la Croix et communion

Samedi 3 avril – à 20h –
à Metzert et à Nobressart :

- Veillée pascale

Dimanche 4 avril – à 10h30 –
à Tontelange et à Post :

- Messe de Pâques

Mardi 6 avril – à 9h30 :

- Réunion décanale

Dimanche 11 avril – à 15h –
à Thiaumont :

- Dimanche de la miséricorde, clôture de la neuvaine de la divine miséricorde, chapelet de la miséricorde devant le Saint Sacrement

Mercredi 14 avril – à 10h –
à Attert :

- Réunion d'équipe pastorale

Mercredi 21 avril – à 19h30 –
à Post :

- Réunion Chantier paroissial

Samedi 24 avril – à 10h45 –
à Nobressart :

- Rencontre de post catéchèse

NB: Pour les différents rendez-vous de catéchèse prévus au mois d'avril, les parents concernés ont reçu les informations par mail.



Infos

Éditeur responsable :

- Abbé Arnaud Ngouédi

Contact :

- Abbé Arnaud Ngouédi
GSM : 0477 / 215 493
Mail : lacroixsauve@yahoo.fr

Site Internet :

<http://secteur-pastoral-val-attert.be>

Intentions de messe :

- S'adresser à Nicole Steimes ou à l'abbé Arnaud
- N° de compte :
Caisse paroissiale
du Val d'Attert
BE08 7510 0265 5113

Pour une demande sacramentelle, s'adresser à l'abbé Arnaud.

Eucharisties des dimanches et jours de fête

Jeudi saint	Vendredi saint	Pâques	2 ^e dim. de Pâques	3 ^e dim. de Pâques	4 ^e dim. de Pâques
Jeudi 01/04	Vendredi 02/04	Samedi 03/04	Samedi 10/04	Samedi 17/04	Samedi 24/04
19h00 Nothomb 19h00 Heinstert	19h00 Attert 19h00 Thiaumont	20h00 Metzert 20h00 Nobressart	18h00 Grendel 18h00 Schockville	18h00 Tontelange 18h00 Thiaumont	18h00 Grendel 18h00 Post
		Dimanche 04/04	Dimanche 11/04	Dimanche 18/04	Dimanche 25/04
		10h30 Tontelange 10h30 Post	9h30 Nothomb 11h00 Nobressart	9h30 Attert 11h00 Nobressart	9h30 Nothomb 11h00 Nobressart